

---

## Registre des codes-créanciers

Notice informative pour l'attribution d'un numéro au registre des codes-créanciers (numéro RCC)

### **Thérapeutes complémentaires**

---

Dans le but de faciliter les procédures de décompte avec les assureurs-maladie, vous devez disposer d'un numéro RCC. Les organismes de certification compétents peuvent solliciter celui-ci en votre nom auprès de nos services. Pour ce faire, veuillez vous adresser directement à l'organisme qui vous a délivré votre certification.

- **ASCA**  
Fondation Asca  
St-Pierre 6A  
Case postale 548  
1701 Fribourg  
Téléphone 026 351 10 10  
[www.asca.ch](http://www.asca.ch)  
[fondation@asca.ch](mailto:fondation@asca.ch)
- **RME**  
Registre de médecine empirique RME  
Case postale 121  
4009 Bâle  
Téléphone 0842 30 40 50  
[www.rme.ch](http://www.rme.ch)
- **SPAK**  
NVS - Association suisse en naturopathie  
Schützenstrasse 42  
9100 Herisau  
Téléphone 071 352 58 80  
[nvs.swiss](http://nvs.swiss)  
[nvs@nvs.swiss](mailto:nvs@nvs.swiss)
- **APTN**  
APTN - Association des praticiens en thérapies naturelles  
Rue de la Plaine 13  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 426 67 40  
[www.aptn.ch](http://www.aptn.ch)  
[aptn@aptn.ch](mailto:aptn@aptn.ch)

### **Mutations**

Le cas échéant, les annonces de mutation concernant des numéros RCC déjà attribués devront être directement envoyées à l'organisme certificateur.

## Registre des codes-créanciers

L'attribution d'un numéro RCC est régie par les dispositions ci-dessous:

**Conditions générales du registre des codes-créanciers pour la médecine complémentaire dans le domaine de la loi sur le contrat d'assurance (LCA)**

**Règlement sur les taxes**

**Ces documents peuvent être consultés sur le site de SASIS SA à l'adresse suivante :**  
[www.sasis.ch/fr/bases-juridiques-rcc](http://www.sasis.ch/fr/bases-juridiques-rcc).